

Bulletin de santé du végétal

GRANDES CULTURES Hauts-de-France



N°: 44

DATE:22 NOVEMBRE 2022

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles



BSV 2022 HAUTS-DE-FRANCE BILAN SANITAIRE BETTERAVE SUCRIERE



Co animation: C. GAZET CA59/62 et O. LEY ITB

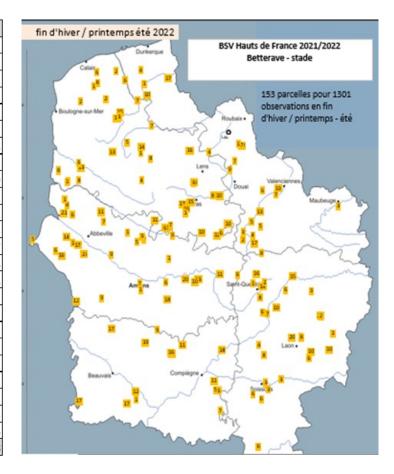
Rédacteurs:

ITB Aisne: F. COURTAUX et J.C. GERMAIN
ITB Nord-Pas-de-Calais: O.LEY et O. BARLET
ITB Oise/Somme: Y. DEBEAUVAIS et G. DENIZOT

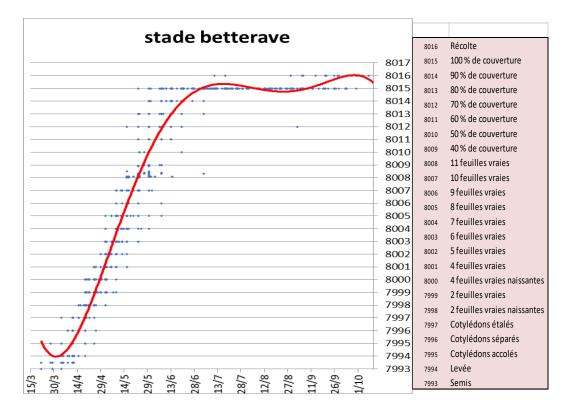
Réseau observation printemps 2022

Pour cette première période d'observations s'échelonnant du 11 avril à fin juin, en moyenne 56 parcelles sont observées par bulletin (de 36 à 76).

partenaires	nb parcelles
AGCONSEIL	1
AGRICULTEUR	1
ASEL	1
BASF	1
CA 60	2
CA 80	2
CERESIA	4
CETA DU TARDENOIS	2
CRA NORD-PAS-DE-CALAIS	9
CRISTAL UNION	1
ETS CHARPENTIER	1
FLORIMOND DESPREZ	3
ITB02	17
ITB59	28
ITB80	14
NORD NEGOCE	1
SAINT LOUIS SUCRE	1
SES VANDERHAVE	2
SES-VDH	
SETAB	1
SRAL	1
SRAL PICARDIE	2
TEREOS	55
UNEAL	6
total	158



Les semis ont débuté première décade de mars dans des conditions tout à fait correctes. Un passage hivernal, accompagné localement par de fortes précipitations, a stoppé les semis les premiers jours d'avril. Ceux-ci ont pu reprendre 10 jours plus tard dans d'excellentes conditions. Puis s'en est suivi une météo séchante. Suite à cela, environ 150 HA ont dû être ressemés. Sinon, les populations finales, 85.000 plantes/HA, sont en légère baisse par rapport à l'an passé.



BIO AGRESSEURS DEBUT DE CYCLE

Mulots:

Peu ou pas de dégâts du rongeur cette année, essentiellement dû au fait de la profondeur du semis liés aux conditions séchantes. Pression inférieure à 2021

Limaces:

Très faible activité des limaces au printemps 2022.

Pression inférieure à 2021

Dégâts de Gibier:

Comme chaque année, des dégâts sont observés où les lièvres sont présents.

Pression égale à 2021

Ravageurs souterrains:

Seuls quelques dégâts de tipules sont signalés localement, avec une disparition restreinte de plantules.

Tipules : pression modérée, égale à 2021 Taupins : pression faible, égale à 2021

Atomaires dégâts souterrains - absence, égale à 2021

Blaniules et scutigérelles - absence, égale à 2021

Noctuelles terricoles – absence, égale à 2021

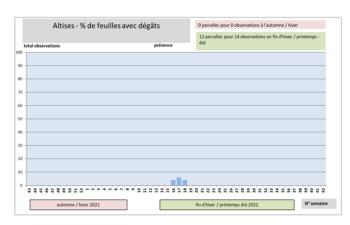
Hannetons - absence, égale à 2021

Ravageurs aériens :

Altises:

Des dégâts d'altises sont observés sur quelques parcelles de la région sans protection spécifique de la semence. Aucune d'entre elles n'a atteint le seuil indicatif de risque de 30 % de plantes avec pigûres.

Pression modérée, égale à 2021



Atomaires:

De très faibles dégâts d'atomaires sont signalés essentiellement en parcelles sans protection spécifique de la semence. Pression faible, égale à 2021

Thrips:

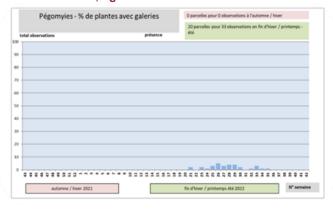
La présence de thrips est signalée sur quelques parcelles de la région sans protection spécifique de la semence. Aucun seuil indicatif de risque n'existe.

Pression plus élevée que 2021

Pégomyies:

Elles font leur apparition fin mai, sans jamais atteindre le seuil indicatif de risque qui est de 10% de betteraves avec galeries et asticots vivants avant le stade couverture du sol et de 50% à partir de celui-ci.

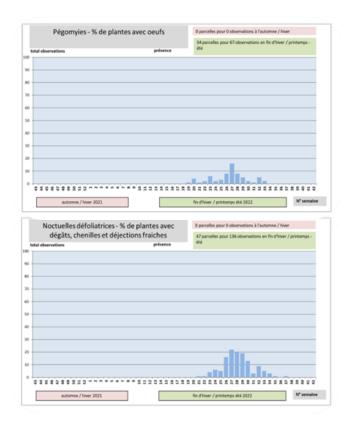
Pression faible, égale à 2021



Noctuelles défoliatrices :

Les premiers dégâts sont observés fin mai. Leur présence est en constante augmentation jusqu'à fin juin, surtout sur le littoral, sans atteindre le seuil indicatif de risque de 50% de plantes avec dégâts.

Pression modérée, supérieure à 2021

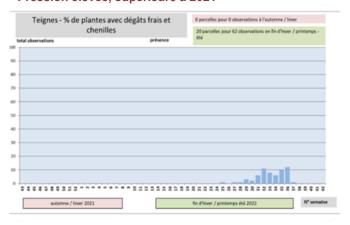


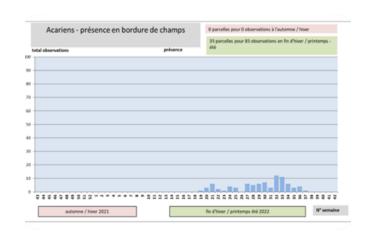
Teignes et acariens :

Le temps chaud et sec de l'année a été favorable à la présence de ces deux parasites. Leur développement est en constante évolution durant cet été.

Pour les acariens, il n'existe pas de seuil indicatif de risque.

Pression élevée, supérieure à 2021





Charançons Lixus Juncii:

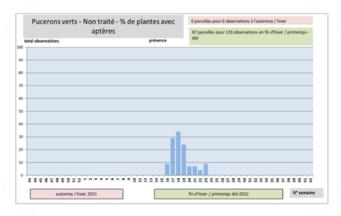
La présence du ravageur est observée sur 5 parcelles du réseau.

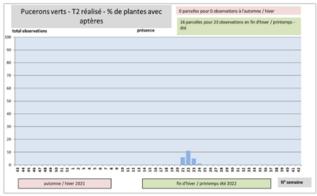
Pression faible, égale à 2021

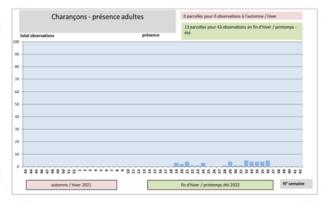
Pucerons:

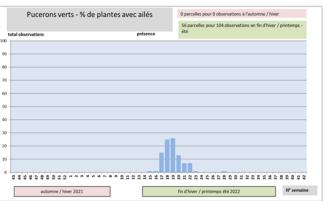
Les premiers pucerons verts (MYZUS PERSICAE) sont observés la semaine du 20 avril sur des parcelles sans protection spécifique de la semence.

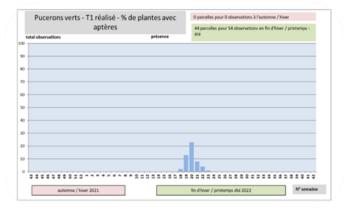
Les vols vont s'intensifier les semaines suivantes. Les pucerons verts, potentiellement vecteurs de la jaunisse virale sont observés dans les 5 départements de la région. A la date du 17 mai quasiment l'ensemble des parcelles sans protection spécifique de la semence ont atteint le seuil indicatif de risque de 10% de plantes avec au moins un puceron aptère vert.



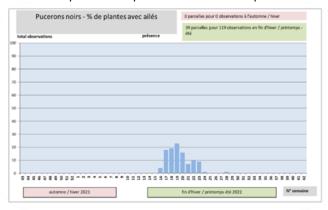


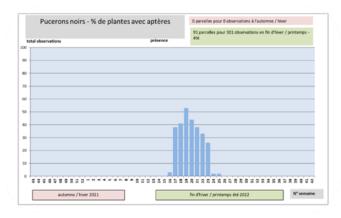






Présence importante de pucerons noirs sur les parcelles de la région.

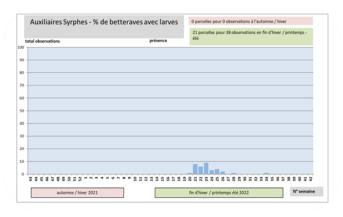




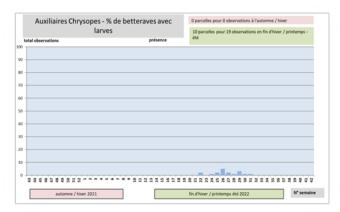
Pucerons verts: pression élevée, supérieure à 2021 Pucerons noirs: pression élevée, supérieure à 2021

Auxiliaires des pucerons :

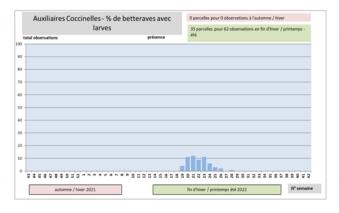
Syrphes pression élevée, supérieure à 2021



Chrysopes pression élevée, supérieure à 2021



Coccinelles pression élevée, supérieure à 2021



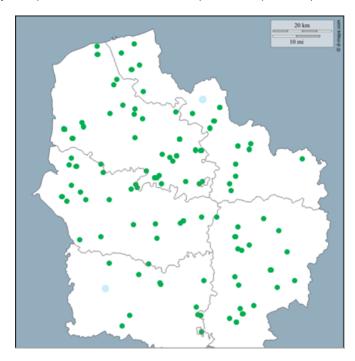
Jaunisse:

Les premiers symptômes de jaunisse apparaissent dans la région dès le 14 juin dans des parcelles sans protection spécifique de la semence et en absence de relais foliaire. Les surfaces touchées n'auront qu'un faible impact sur le rendement final.

Réseau d'observation des maladies du feuillage (RESOBET FONGI)

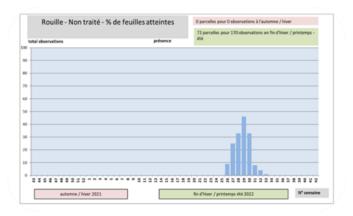
Entre le 04 juillet 2022 et le 06 septembre 2022, 47 parcelles en moyenne par bulletin ont été observées (de 26 à 78 parcelles) .

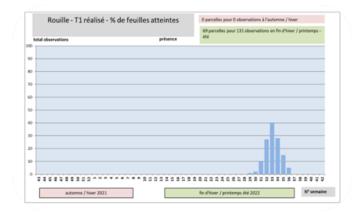
0	RESOBET
AGRICULTEUR	1
ASEL	1
BASF	1
CA 60	2
CA 80	1
CERESIA	1
CETA DU TARDENOIS	2
CRA NORD-PAS-DE-CALAIS	8
CRISTAL UNION	1
FLORIMOND DESPREZ	3
ITB02	6
ITB59	10
ITB80	8
SAINT LOUIS SUCRE	1
SES VANDERHAVE	2
SES-VDH	2
SETAB	1
SRAL PICARDIE	2
TEREOS	24
UNEAL	4
Total	81

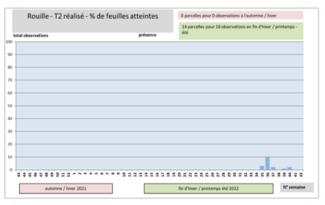


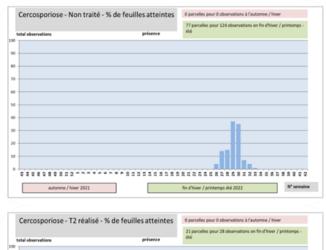
L'année 2022 se caractérise par un été chaud et sec, ceci a pour conséquences une apparition tardive des maladies mais aussi un faible niveau d'intensité.

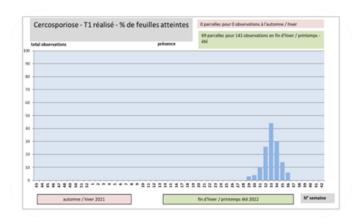
A fin juillet, 90% des parcelles ont atteint le seuil indicatif de risque en cercosporiose ou rouille. C'est surtout la pluviométrie de la semaine n° 30 qui est à l'origine de ce déclenchement. Cette année la rouille est essentiellement présente sur la bordure littorale. Au 17 août le seuil de déclenchement de risque est atteint 13 fois en cercosporiose et 5 fois en rouille.

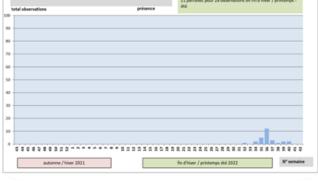












L'oïdium et la ramulariose sont deux maladies présentes en faible intensité, elles n'ont jamais atteint le seuil de risque.

Tableaux Récapitulatifs de la pression des bio-agresseurs

Ravageurs:

Ravageurs aériens	Pression 2022	Comparaison avec 2021
Mulots	Faible	<
Limaces	Faible	<
Gibier	Modérée	=
Ravageurs souterrains		
Taupins	Faible	=
Tipules	Modérée	=
Atomaires souterrains	Absence	=
Blaniules	Absence	=
Scutigerelles	Absence	=
Noctuelles terricoles	Absence	=
Hannetons	Absence	=
Insectes aériens		
Altises	Modérée	=
Atomaires aériens	Faible	=
Pucerons noirs	Élevée	>
Pucerons verts	Élevée	>
Acariens	Modérée	>
Teignes	Élevée	>
Nématodes		
Nématodes à kystes	Faible	=
Nématodes ditylenchus	Faible	=
Nématodes meloidogyne		=

MALADIES

Maladies foliaires		
Oïdium	Faible	<
Rouille	Modérée	>
Cercosporiose	Modérée	<
Ramulariose	Faible	=
Mildiou	Absence	<
Pseudomonas	Faible	=
Maladies des racines	100.00	
Rhizoctone brun	Modéré	>
Rhizoctone violet	Faible	=
Rhizopus	Élevé	>
Rhizomanie (fpr)	Absence	=

Action pilotés par le ministère chargé de l'agriculture et le mnistère chargé de l'écologie, avec l'appul financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du ples françaises pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement de la redevance pour pollutions de la redevance pour pollution de la redevance pollution de la redevance pollution de la redevance pollution de la redevance pollution d

Directeur de la publication : Olivier Dauger - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs fillères et rédacteurs : Céréales : M. Lheureux - Chambre d'Agriculture la Somme, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalls Institut du Végétal, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Alais, N. Latraye - Terres Inovis. Mais : V. Duval - Fredon Picardis. Protéagineux : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme. Lin : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Calais.

Betteraves : H. Baudet – Chambre d'Agriculture de l'Oise, V. Delannoy, P. Delefosse - ITB, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Avec in participation do : ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARYALIS institut du végétal, ASEI. C2, BASF, Bayer Cropscience, CALIPSO, CAPSEINE, CERESIA, CER 60, CETA de Ham-Vermandois, CRETA des Hauts de Somme, CETA de Flance, Chambre d'Agriculture d'ile de Finnee, Collega, Coopérative de Milly-sur-Infraîn, Ets Bits, Ets Bully, Ets Charpenties, Florimond Desprez, FREDO Picardie, Groupe Carré, INRA Institut de Genech, IREO de Filxecourt, ITB Nord-Pas de Calais, ITB 02, ITB 60, ITB 80, Jourdain, KWS, La Flandre, L.A. Linière, LEGTA de POles, Lycée Agro Environnemental Tilloy les Moffieines, Nord Mégoce, NORIAP, PHYTEUROP Saint Louis Sucre, SANATERRIA, SAIL LINIÈR, SETA de Bapaume, Souffiet Agriculture, Ternovée, Teres Inovis, FEXTILIN, UCAC, Uneal, Union de la Scarpe, Valtrance, Van de Biff, Vanderhave, Van Robeys Frères, Vaesion VYVESCIA, Mr. Colin, M. Dereudre, Bertrand Coustenoble, Marc Delaporte, Frédéric Gerache, Vincent Guyot, Jean Maris Ratel, Benoît Vandesle, Hervé Vanderhave, Lettstien Mehout (EARL du moullin de plerre).

Coordination et renseignements : <u>Aurélie Albaut</u> - Chambre d'Agriculture de la Somme, <u>Samuel Bueche</u> - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Christine CAVEL – Chambre d'Agriculture de















DOUCHET et Sylvie la Somme

> se sites internet de la bembree d'Agricul